



## Compte rendu de l'AG du 13 décembre 2007.

Présents : 26.

### - mouvement lycéen.

Un parent regrette l'absence de débats entre parents et de positions de la FCPE au moment de la grève et de la mobilisation des lycéens contre la loi Pécresse. Les membres permanents expliquent que le délai pour réagir a été très court compte tenu en particulier de la faible durée de blocage de l'établissement, et de la préparation des conseils de classes.

### - Conseils de discipline :

3 conseils de discipline ont eu lieu au lycée depuis quelques semaines pour des tags faits dans les salles et sur les murs. Les sanctions prononcées vont du sursis à des exclusions temporaires de 8 jours assorties de travaux de nettoyage en dehors des horaires de cours des élèves.

L'administration a expliqué qu'elle a souhaité « marquer le coup » devant l'importance du phénomène tag constaté en ce début d'année scolaire.

Les parents s'interrogent sur le respect par l'établissement de l'obligation d'affichage et de communication non nominatifs. Il conviendra de vérifier si cela a été fait.

Un retour sur les conseils de discipline sera demandée à l'administration ; à cette occasion sera posé le problème de l'intérêt de la « double peine » : exclusion + travail d'intérêt général.

### - Conseils de classe – collège :

Deux classes ( 5èA et 4èC) n'ont pas eu de délégués parents. Les responsables de niveau étant absents, les compte-rendus ne sont pas synthétisés.

Les listes des élèves n'ont pas été diffusées avant les conseils.

Dans certaines classes, les compte-rendus n'ont pas été joints aux bulletins alors qu'ils étaient à disposition auprès de l'administration.

Des parents soulèvent la difficulté de suivre les commentaires sur écran.

A signaler l'initiative du professeur principal de 3èC : envoi aux parents d'une appréciation dans chaque matière à mi-trimestre pour chaque élève.

Egalement en 3è C : les délégués parents signalent une erreur de calcul de moyenne dans une matière. Malgré les réticences de l'administration qui

préconise un rééquilibrage au prochain trimestre, nous demanderons la production d'un bulletin rectificatif.

Des parents rapportent que les conseils de classe du 1<sup>er</sup> trimestre ont été l'occasion de nombreuses suppressions de cours.

Cela repose la question des horaires de conseils de classe. Il ne s'agit pas seulement de trouver des parents disponibles pendant la journée mais d'éviter que les élèves ne soient pénalisés par des absences supplémentaires alors qu'elles sont déjà nombreuses (42 heures depuis le début de l'année en 3èB ; 22 heures en 6èC...).

La FCPE interviendra à nouveau auprès de l'administration sur les points suivants :

- remise tardive des listes d'élèves
- planification des conseils après 16 heures comme le prévoit la réglementation,
- signalement aux élèves des absences prévues des professeurs .

**- Conseils de classe – lycée :**

Secondes : 10 compte-rendus sur 12 ont été transmis au responsable de niveau.

Terminales : 6 compte-rendus sur 12.

Des synthèses par niveau seront implémentées sur le site web FCPE-Ravel.

Certains professeurs principaux contactés par les délégués parents avant le conseil indiquent clairement qu'ils ne souhaitent pas fournir d'information avant le conseil.

**- Questions diverses :**

- Les notes de contrôle continu sont plutôt en dessous de celles obtenues au BAC, ce qui interroge les parents sur ce qui pourrait être pénalisant en lien avec les dossiers nécessaires pour des inscriptions en classe prépa ou dans les grandes écoles. Cependant, ce point de vue est diversement partagé, les commentaires sont eux plutôt encourageants pour les élèves.
- Le conseil d'administration du 10 décembre est revenu sur la décision concernant le voyage découverte sportive en 4è. Il pourrait être organisé cette année comme les deux années précédentes.
- Nous publierons sur le site web FCPE les CR des derniers CA.

**Le bureau demandera une rencontre avec l'administration dès le début de l'année pour traiter les questions en suspens.**

La prochaine réunion des adhérents FCPE aura lieu **le 16 janvier 2008 à partir de 20 heures pour la galette des rois.**